

Mise à jour le 29 octobre 2020

Protection des locaux

Ces recommandations sont à adapter en fonction des types de locaux (cabinet individuel, cabinet de groupe, accès privatif, accès commun avec d'autres locaux) et de leur localisation.

Dans la mesure du possible, éviter l'utilisation de la salle d'attente

Dans le cabinet :

- Conserver une signalétique informative sur les gestes barrières
- Si possible, laisser la porte d'entrée ouverte pour éviter les contacts répétés avec la poignée. Ouvrir et fermer soi-même les portes.
- Proposer des mouchoirs à usage unique.
- Proposer du gel antiseptique ou une solution hydro-alcoolique (SHA) pour le lavage des mains ou un lavabo avec du savon liquide et des essuie-mains à usage unique avant chaque début de séance.
- Enlever les meubles inutiles, journaux, jouets...
- Éliminer les déchets régulièrement.
- Aérer au maximum les pièces du cabinet et limiter la climatisation.
- Distancer les chaises d'un mètre et mettre si besoin des marquages au sol
- Demander aux patients de venir avec une seule personne accompagnante si nécessaire et arriver à l'heure précise ou pas plus de 5 minutes avant.
- Privilégier l'attente dans les voitures.
- Désinfecter les chaises entre chaque patient
- Dans les cabinets de groupe : organiser la circulation des personnes dans les locaux pour éviter qu'elles ne se croisent.
- L'utilisation d'huiles essentielles, d'encens, de bougies odorantes et de désodorisants ne permet pas de désinfecter.

Comment et avec quoi désinfecter ?

- Employer un détergent-désinfectant virucide (norme NF 14776) pour les surfaces hautes, les éviers, lavabos, et cuvettes des WC (les WC peuvent être condamnés)
- Éviter les aérosols, les produits en spray, les nettoyages à la centrale vapeur et l'aspirateur.
- Rappel : les lingettes doivent être jetées à la poubelle et non dans les toilettes.
- Pour les téléphones portables, télécommandes, claviers et souris d'ordinateur, manipulés très fréquemment : désinfecter avec des lingettes imprégnées d'alcool à 70 % (ne pas utiliser d'eau de javel ou de solution hydro-alcoolique). Peuvent également être recouverts

de film étirable transparent les claviers, lecteurs de cartes, tablettes, téléphone et souris pour en faciliter le nettoyage.

- Respecter rigoureusement les conditions d'utilisation des produits ménagers. L'eau de Javel est à diluer dans de l'eau froide, l'eau chaude inactive le principe désinfectant (chlore). Ne pas mélanger des détartrants et des désinfectants entre eux. Eviter notamment l'association eau de Javel et détartrant qui conduit à des émanations toxiques. Veiller à bien identifier les produits ménagers en cas de déconditionnement et les tenir hors de portée des enfants.

Sanitaires

- Demander aux parents de faire aller les enfants aux toilettes au domicile. Les WC seront fermés et ouverts uniquement sur demande, ils devront être désinfectés entre chaque passage.
- S'ils sont accessibles, nettoyer régulièrement les sanitaires (salle de bain, WC...) et désinfecter avec des lingettes imprégnées d'alcool à 70 % ou d'eau de javel diluée.

Fédération Nationale des Orthophonistes

145 boulevard de Magenta 75010 Paris - Tel : 01 40 35 63 75 - Courriel : contact@fno.fr

www.fno.fr